



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL
COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES - FAFA

PV Réunion plénière N° 05

Réunion du mardi 19 mai 2026
Lieu : Siège du D. E. F. à 10 h 00

Président : M. Raymond BENOIT.

Membres participants :

Mme Muriel FARCY.

MM. Laurent FOLLIN - Bruno GODARD - Patrick GOSSE – Fabrice AUZOUX - Eric ROHART – Marc ROUTIER.

Assiste à la réunion :

MM. Pascal LEBRET – Coresponsable du pôle Juridique et Règlementaire

Membre absent excusé :

M. Jackie FORCHER.

*Les décisions, ci-après, de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** (sauf indication particulière et délai réduit figurant au PV de l'affaire concernée) à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

ADOPTION DU P. V

- P.V. Réunion plénière N°4 du 16 mars 2026 publié le 19 mars 2026 sur le site du D.E.F.

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

AFFAIRES EXAMINEES :

- STADIUM (accès, formation) ET COMPETENCES :

Le tableau d'évaluation des compétences des membres est mis à jour, les membres se familiarisent avec Stadium.

- Comment bien préparer sa visite grâce à Stadium a été abordé.

Un point est effectué sur les retours via Stadium des contrôles effectués :

Les stades suivants sont non-conformes du fait que la distance obligatoire de 2m50 du premier obstacle autour du terrain n'est pas respectée.

- Le Stade A8 de Bouafles,
- Le Stade A11 de Toutainville
- Le Stade St Paul de Lyons la Forêt

Ce point Stadium est amené à être systématique à chaque réunion.

POINTS SUR LES INSTALLATIONS A CONTROLER SAISON 2025/2026 :

GYMNASES :

Les gymnases de Damville, et st Sébastien ont été validés, à noter que Gymnase Alexis Vastine de Pont-Audemer a été validé par la Fédération en niveau Futsal 2

TERRAINS :

La commission est pratiquement à jour dans les homologations décennales des terrains.

- POINT FAFA :

Dossiers en cours :

Les dossiers qui étaient proposés au District sont validés pour une somme globale de 76 800 €

- L'ANS ne financera plus les Foot 5, mais la Fédération versera 50 000 € par dossier.

- POINTS DIVERS :

L'achat de matériel est envisagé (Télémètres, et cannes de mesure télescopique)

Une relance va être faite concernant des cartes d'identification des membres de la commission.

- L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h20.

Le Président
Mr Raymond BENOIT

benoit

Le Secrétaire de séance
Mr Laurent FOLLIN

Follin